Communiqué de presse

Mardi 15 avril 2025

Vals de Saintonge Communauté encourage ses agents à pédaler

Vals de Saintonge Communauté s'engage dans la promotion de la mobilité durable en visant l'obtention du label "employeur pro-vélo" et en mettant en place plusieurs initiatives pour encourager les agents de la collectivité à adopter des modes de déplacement plus écologiques.

Acquisition de vélos électriques

Avec l'arrivée du printemps, Vals de Saintonge Communauté a fait l'acquisition de 4 vélos à assistance électrique. Ces vélos sont mis à disposition des agents sur deux sites à Saint-Jean d'Angély (au siège et à l'Espace Porte de Niort) pour encourager l'utilisation du vélo dans les déplacements professionnels, avec l'objectif de diminuer l'utilisation de la voiture et ainsi limiter l'empreinte carbone de la collectivité.

5 436 € de budget pour l'achat de 4 vélos électriques

Ateliers pour les agents

Aussi, en 2025, plusieurs ateliers sont proposés, en partenariat avec VDS Mobilité, aux 350 agents avec le même objectif de promouvoir l'usage du vélo à titre professionnel, mais aussi personnel :

- Des ateliers de réparation de vélos personnels (les 15 et 24 avril) : en apportant leurs propres vélos, les agents peuvent ainsi faire réviser gratuitement leur vélo et ainsi aussi

bénéficier de conseils d'entretien et de sécurité.
- Un atelier de prise en main des vélos à assistance électrique
- Un atelier "La Route Vue du guidon" (le 6 mai) : qui permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer et sécuriser sa pratique de conduite vélo et/ou voiture

Installation d'arceaux à vélos

Afin de faciliter l'utilisation des vélos électriques achetés, mais aussi des vélos personnels des agents et des habitants, 10 arceaux à vélos sont déployés dans 3 structures intercommunales :

- 3 arceaux au siège
- 2 arceaux à l'Espace Porte de Niort
- 5 arceaux à Atlantys

Ces supports ont été fabriqués selon les principes de l'économie circulaire en utilisant du bois de palette okoumé non utilisé de la société Joubert, basée à Saint-Jean d'Angély. Leur conception et fabrication résultent d'un partenariat entre VDS Mobilité, Cyclab, Vals de Saintonge Communauté et la Mission Locale impliquant notamment des jeunes du territoire pour l'assemblage des différents arceaux.

Vals de Saintonge Communauté rejoint ainsi un mouvement national visant à promouvoir l'usage du vélo en entreprise, contribuant à améliorer la qualité de vie au travail, réduire les émissions de gaz à effet de serre et encourager une mobilité plus durable.

Contact presse :
Aymeric PAJAUD
Vals de Saintonge Communauté – Responsable du service communication
05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36 – aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr